

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2024 A 18 H

Date de la convocation : 01/02/2024  
Nombre de Conseillers : 8  
En exercice : 8  
En présence : 7  
En absence excusée avec pouvoir : 1  
Votants : 8

Le jeudi 8 février 2024 à 18h, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Maligny se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de DESBOIS Martine, Maire, présente.  
Etaient présents : FAURIE Françoise, FLEURISSON Daniel, HANNOYER Marc, PAILLARD Gérald, POINSOT Monique, SAUTY Eric  
Etait excusé : POINSOT Armand

Secrétaire de Séance : FAURIE Françoise

---

### ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2023
- Délibération concernant l'ouverture des crédits d'investissement
- Travaux 2024 (hors subventions)
- Délibération sur la proposition de l'offre de TDF pour une parcelle communale sise aux Baraudins
- Délibérations touchant le renouvellement de la convention avec la DDT
- Planning des futurs Conseils Municipaux
- Informations et questions diverses

-----  
Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 décembre 2023.

#### **I- Délibération concernant l'ouverture des crédits d'investissement :**

L'ONF a adressé trop tardivement à la mairie une facture 2023 d'un montant de 10 669,43 € qui n'était pas prévue au budget.

- Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à créer cette écriture comptable.

#### **II- Travaux 2024 (hors demandes de subventions)**

Sont envisagés :

- Travaux d'entretien des chemins : un devis reçu de C. Pacaut d'un montant de 3 972 €.
- Réfection du monument Nasica (maçonnerie, sablage, grille, ...) Des devis sont à envisager.
- Eglise : nettoyage du clocher pour un accès propre et sécurisé demandé par le nouvel horloger, M. Bodet. M. Picault va nous adresser un devis.
- Fleurissement : achat de vivaces, de rosiers et de graviers pour le parterre de la salle des fêtes
- Cimetière : engazonnement autour de l'église et graviers mis entre les tombes
- Outillage pour le cantonnier : sécateur, cisaille, pulvérisateur.

#### **III- Délibération sur la proposition de l'offre TDF pour une parcelle communale aux Baraudins**

TDF a fait une nouvelle proposition à la commune :

- Si achat, le montant proposé passe de 27 000 € à 40 000 €
- Si location de 2 500 €, l'offre passe à 3 500 € par an.

La mairie a appris l'arrivée d'un second opérateur sur cette antenne : Orange. TDF va donc en tirer un bénéfice supplémentaire.

- Le Conseil Municipal propose à TDF une location de 4 000 € et attend la réponse de M. Danel.

#### **IV- Délibération concernant le renouvellement de la convention avec la DDT**

La convention avec la DDT arrive à son terme de trois ans. Elle permet de bénéficier de prix intéressant sur la fourniture de matériel, seul, enrobé à froid, ... ainsi que de personnel en cas de besoin exceptionnel moyennant un coût.

- Le Conseil Municipal est d'accord pour le renouvellement de cette convention.

## **V- Planning des futurs Conseils Municipaux**

Le prochain Conseil aura lieu le lundi 25 mars 2024

## **VI- Informations et questions diverses**

Camille Moutard, originaire d'Arnay-le-Duc fait partie de l'équipe de France d'athlétisme en pratiquant la marche athlétique depuis 2017, et est actuellement la seule athlète de notre région à prétendre participer aux prochains Jeux Olympiques. Elle sollicite l'obtention d'une subvention pour pouvoir financer les stages de préparation qui sont à sa charge et qui lui permettent de valider son inscription.

- Le Conseil Municipal lui attribuer une subvention de 500 € à 7 voix pour et 1 abstention.

Le Budget Primitif doit être officiellement construit pour le 1<sup>er</sup> avril. Mais il devra être presque terminé dès le 1<sup>er</sup> mars car une personne de la Trésorerie viendra en mairie à cette date pour nous conseiller.

En 2024, les travaux de voirie sont à effectuer : reprise d'enrobé, pontage, écoulement des eaux à reprendre à l'entrée de Maligny, ... des devis sont demandés.

Pour 2025, les réaménagements de la rue du Cimetière et l'impasse du Presbytère sont évoqués. Les dossiers de subvention sont à déposer avant le 30 septembre 2024.

L'ONF a vendu entre 2022 et 2023 pour 96 946 € de bois sur la commune. Ce montant dépasse donc les 92 000 € qui nous exonèrent de TVA. Ainsi, nous devons à nouveau payer de la TVA à 20 % sur nos ventes durant 3 années. Nous avons pourtant demandé à l'ONF d'être vigilant mais ce qui a joué contre nous, c'est la hausse du prix du bois.

Un poêle à granules a été installé en remplacement de l'ancien dans un des logements communaux. La locataire étant restée plus d'un mois sans chauffage, le Conseil Municipal est d'accord pour la dédommager partiellement en lui offrant un mois de chauffage, soit 30 sacs de pellets.

Dans le logement de l'ancienne école des filles, une des locataires possède un chien de catégorie 2 qui s'échappe du jardin à cause du grillage insuffisant. La commune va installer un grillage neuf.

Le CAUE, en la personne de M. Lieger, remplaçant de Mme De Oliveira, a repris contact avec la mairie pour l'élaboration de la carte communale. Il va nous soumettre des adresses de cabinets et nous aider pour la demande de subvention.

Le repas des Anciens, offert par la mairie, aura lieu le dimanche 24 mars 2024. Le menu a été décidé lors du Conseil Municipal.

L'association JM3 tiendra son Assemblée Générale en mairie le 19 février prochain. G. Paillard représentera Mme le Maire.

Le syndicat des eaux du bassin versant Arroux-Somme a enquêté sur le problème hydrologique de la rivière La Canche sur plusieurs communes. D. Fleurisson a accompagné un conseiller sur tous les ruisseaux environnants notamment les points de croisement entre la rivière et les chemins gérés par la commune : continuité du passage pour les poissons, problème d'écoulement des rigoles sur les terrains privés. La visite des sources a montré un besoin d'entretien. Il nous fera parvenir un compte-rendu.

-----  
Le conseil s'est terminé à 21 h.

La Secrétaire  
FAURIE Françoise

Le Maire  
DESBOIS Martine